**Situation météorologique.** — Paris 3 juin. — La dépression dont le centre se trouvait hier près du Mans s'est transportée sur les Pays-Bas en s'étendant vers l'Allemagne et l'Autriche. Le baromètre se relève rapidement sur l'ouest de la France, il atteint 765 mm sur l'Espagne et la Norwège. Les vents qui persistent du sud-est à Valentia et du sud-ouest à Lisbonne nous indiquent qu'une zone de faibles pressions se tient toujours au large. Deux dépressions se trouvent vers Gênes et Tripoli. Le vent est fort du nord-ouest en Provence.

La température monte excepté en France et en Italie.

Le thermomètre marquait ce matin — 8° à Bodo, 12° à Paris et 25 à Brindisi.

En France, les pluies vont continuer dans les régions du Nord et de l'Est, puis le ciel s'éclaircira comme dans l'Ouest et le Sud.

A Paris, pluie presque continue depuis hier. Maximum, 20°; minimum, 11°5.

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

Nous ouvrons, dans nos colonnes, une souscription pour les ouvriers privés de travail à la suite des deux grands sinistres qui viennent d'affliger la ville de Roubaix.

MM. Masurel ont fait distribuer aujourd'hui, à leur personnel, composé en majeure partie d'ouvriers d'élite, depuis très longtemps dans la maison, un premier secours dont l'importance est d'environ dix mille francs.

Cet acte de générosité est certes bien digne des traditions de cette maison dont on n'a pas oublié les œuvres de charité de l'année terrible. Les circonstances si douloureuses au milieu desquelles il est accompli le rendront plus méritoire encore devant tous les cœurs délicats.

Mais ce don, si considérable soit-il, ne saurait être qu'un adoucissement temporaire et insuffisant à la misère qu'un chômage forcé va bientôt amener dans beaucoup de familles.

On peut estimer à quatre cents ou quatre cent cinquante les ouvriers qui sont encore sans travail à l'heure qu'il est. Beaucoup trouveront difficilement à se placer, car, à Roubaix comme à Tourcoing, les filatures de coton sont au complet en ce moment.

Un devoir s'impose donc à la charité roubaisienne. Elle n'y faillira pas. Dès aujourd'hui, nous recevons dans nos bureaux les offrandes qu'on voudra bien nous envoyer.

Nous donnerons, dans un prochain numéro, la composition du Comité de répartition qui va être constitué.

ALFRED REBOUX.

**M. le préfet** du Nord, viendra, jeudi prochain à Roubaix, présider le conseil de revision.

**Notre concitoyen**, M. Achille Noyelle, vient de recevoir sa nomination d'agent de la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, en remplacement de M. P. Legrain.

**Nous apprenons** avec plaisir que nos jeunes concitoyens Mlle Jeanne et M. Albert Duhamel viennent d'être admis après examen au concours de fin d'année du conservatoire de Paris.

**L'incendie de la filature Masurel.** — Nous avons annoncé, hier, l'arrestation de deux jeunes bâcleurs : un fileur a été arrêté ensuite sous inculpation de complicité ; c'est un habitant de la rue de Longues-Haies, Georges B...

Si, comme il est permis de le supposer, il y a eu malveillance, le moment, chez M. Parent, comme chez M. Masurel, était bien choisi, car des deux côtés il y avait des moyens d'enrayer un commencement d'incendie dont on se serait aperçu à temps.

Ainsi, chez M. Masurel, chacune des cinq salles dont se composait la filature était munie de quatre extincteurs et de quarante seaux pleins d'eau.

Deux des premières personnes qui se sont aperçues du feu, MM. César Boutry, contre-maître et Pierre Dervaux fileur, s'empressèrent de faire fonctionner les appareils extincteurs. Mais il était déjà trop tard.

**La Chambre de Commerce** de Roubaix se réunira, à l'Hôtel-de-Ville, *mardi* 7 juin, à quatre heures du soir, pour examiner l'ordre du jour suivant :

1° Tramways de Lille. Unification des réseaux urbain et suburbain. (Lignes de Lille à Roubaix et de Lille à Tourcoing); 2° Propriété industrielle au point de vue international; projet de congrès; 3° Conditionnement des laines; taux de reprise; 4° Ventes publiques de marchandises neuves aux enchères et en gros; 5° Communications diverses.

**Régates internationales.** — Voici le programme des régates qui auront lieu dimanche, à 2 h. 1/2, au pont du Blanc-Seau.

*1re course : Embarcations de Plaisance à deux rameurs*, parcours : 1.200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art ; 2e. une médaille en bronze et un objet d'art. — 1. Vadonc, Union nautique, Cambrai ; 2. Sans façon, Cercle de l'Aviron ; 3. Lisette, Sport nautique, Courtrai.

*2me course : Yoles-Gigs (juniors) 2 avirons en pointe*, parcours : 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille en vermeil et un objet, don de M. J. Lagache, maire de Roubaix ; 2e, une médaille en argent et un objet d'art ; 3e, une médaille en bronze. — 1. Excelsior, Rowing Club, Menin ; 2. Juliette, Cercle de l'Aviron, Roubaix ; 3. Belle de nuit, Union nautique, Cambrai ; 4. Bonjour, Sport Nautique, Douai. — 5. Rayon d'or, Union Nautique, Valenciennes.

*3e Course : Yoles-Gigs à un rameur (Junior)* ; parcours : 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art, don de M. Hassebroucq, Maire de Tourcoing ; 2e, une médaille en bronze et un objet d'art. — 1. Bizare, Union nautique Valenciennes ; 2. Diablotin, Cercle des Régates, Bruxelles ; 3. Ariel, Rowing Club, Lille ; 4. Marinne, Union Nautique, Cambrai ; 5. Aspic, Cercle de l'Aviron, Roubaix.

*4e Course : Yoles-Gigs (Seniors) deux avirons en pointe*, parcours : 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille en vermeil et un objet d'art, don du Rowing Club de Roubaix ; 2e, une médaille en argent et un objet d'art ; 3e, une médaille en bronze. — 1. Juliette, Cercle de l'Aviron, Roubaix ; 2. Plaisanterie, Sport Nautique, Lille ; 3. Folichon, Sport Nautique, Douai ; 4. Myosotis, Union Nautique, Calais.

*5e course : Périssoires*, parcours : 1.200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art ; 2e, une médaille en bronze et un objet d'art. — 1. Psitt, Union Nautique, Calais ; 2. Myosotis, Union Nautique, Cambrai ; 3. Espérance, Star Club, Lille ; 4. Nonchalant, Cercle des Régates, Bruxelles ; 5. Ryssel, Rowing Club, Lille.

*6me course : Yoles-Gigs (juniors) 4 avirons en pointe*, Parcours : 2,400 mètres, 4 virages. — 1er prix, une médaille de vermeil et un objet d'art, don de MM. Baucarne-Leroux, Jonglez et Lepoutre, députés du Nord ; 2me, une médaille en argent et un objet d'art ; 3e, une médaille en bronze. — 1. Francillon, Sport Nautique, Lille ; 2. En Route, Union Nautique, Cambrai ; 3. Chantilly, Star Club, Lille ; 4. Fracas, Union Nautique, Valenciennes ; 5. Roméo, Cercle de l'Aviron, Roubaix.

*7e course : Skifs.* — Parcours : 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, une médaille en argent et un objet d'art ; 2me, une médaille en argent et un objet d'art ; 3me, une médaille en bronze. — 1. Ariel, Rowing Club, Lille ; 2. Pirouette, cercle de l'Aviron, Roubaix ; 3. Remember, Sport Nautique, Vitry-Paris ; 4. Fredaine, Cercle des Régates, Bruxelles.

*8e Course : Yoles-gigs (Seniors) 4 avirons en pointe* Parcours : 2,400 mètres, 4 virages. — 1er prix, une médaille en vermeil et un objet d'art, don de M. Pierre Catteau, conseiller général ; 2e, une médaille en argent et un objet d'art, don de M. Isaac Holden ; 3e, une médaille en argent. 1. Roméo, cercle de l'Aviron, Roubaix ; 2. Fracas, Union nautique, Valenciennes ; 3. Corsaire, Sport nautique, Lille ; 4. Myosotis, Union nautique, Calais.

Les médailles sont offertes par les membres d'honneur. Après chaque course le résultat en sera affiché près de la tribune du jury ; les embarcations seront désignées par leur numéro d'inscription au programme.

Pendant la durée des Régates, concert par la *Fanfare du Blanc-Seau* et l'*Union des Trompettes*. — Des buffets sont établis dans les enceintes.

Prix des places : Tribunes (Quai Nord, côté Mouveaux) 3 fr. — Enceinte réservée (Quai sud, côté Blanc-Seau) 1 fr.

La distribution des prix se fera aussitôt après les régates, *au Grand café*, rue de la Gare, siège de la société. — Par suite de l'exiguïté du local, seront seuls admis à la distribution des prix : Les Présidents, délégués et membres actifs des sociétés invitées ainsi que les membres honoraires du Club nautique *Trois Etoiles* et les représentants de la presse.

**La Société chorale** l'*Union des Travailleurs*, a, dans sa dernière assemblée, décidé de prendre part à un festival de Mouscron qui aura lieu le 10 juillet.

**Le festival de la Madeleine.** — La commune de la Madeleine donne dimanche un grand festival dont les primes seront, comme c'est la coutume, tirées au sort et offertes aux sociétés qui doivent y participer.

Ces sociétés sont nombreuses ; le programme en cite *soixante-seize*.

Nous y relevons les sociétés des environs de Roubaix, et citons les morceaux qu'elles exécuteront :

La Cœcilia roubaisienne, *Dans l'Oasis* et les *Enfants des Montagnes*, chœurs ; l'Harmonie de Templeuve, l'*Etoile d'or*, ouverture et le *Clair de lune*, fantaisie, la Muse des Travailleurs, de Tourcoing, le *Rigodon*, la *Violette*, chœurs ; la Fanfare de Forest, la *Princesse de Monaco*, ouverture, Fantaisie sur la *Mascotte* ; l'Orphéon de Marcq-en-Barœul, *les Cherriers*, l'*Aurore*.

Ces sociétés exécuteront sur le kiosque, place de l'Eglise.

L'Orphéon de Templeuve, *L'invasion*, *Les Pionniers*; l'Union fraternelle, de Tourcoing, *le Chant des Amis*, *les Pionniers* ; la lyre roubaisienne, *A Venise*, *En Avant* ; l'harmonie les Amis-Réunis de Lys-lez-Lannoy, *la Dame de Pique*, ouverture, *les Noces de Jeannette* ; la fanfare d'Hellemmes, *Giraldu*, ouverture, polka pour piston ; l'harmonie de Marcq-en-Barœul, *Hommage à Rossini*, ouverture, *Une fête à Aranjuez* ; la fanfare de Mons-en-Barœul, *les Aveugles de Tolède*, *le Petit Duc*.

Ces sociétés exécuteront sur le kiosque de la rue Saint-Maurice, l'Orphéon de Templeuve, les *Martyrs aux Arènes*, *Une révolte à Memphis* ; l'orphéon d'Hellemmes, *Adieu à la patrie*, *Salut aux chanteurs* ; la Fanfare de Roncq, *Militour*, *Sainte-Simonienne* ; l'orphéon de Flers, *Chantons nos vingt ans*, *La Tombe et la Rose* ; la Fanfare de Mons-en-Barœul, *Sainte-Simonienne*, fantaisie, *Clémence Isaure*, ouverture.

Ces sociétés exécuteront sur le kiosque de Berkem.

**Un accident de voiture** est arrivé samedi à onze heures un quart près du pont de Mouveaux : un conducteur de voiture, M. Auguste Pays-Salembier, de Wasquehal, est tombé de son siège, et s'est blessé à la tête : la roue de la voiture lui est passé sur la main.

M. Auguste Pays a été transporté dans un estaminet voisin, où on lui a donné les premiers soins

**L'effet de l'agitation belge.** — Vendredi, vers six heures et demie, une pauvre famille composée du père, de la mère et de huit petits enfants arrivait à Roubaix et venait demander secours au poste.

En quelques minutes une foule nombreuse s'était massée aux abords de la cour de l'Hôtel des Pompiers.

Le tableau était bien triste. Vêtus de loques, les malheureux étaient venus à pied de Charleroi. Le père, qui est de nationalité française, était chauffeur-conducteur d'une machine des mines, et avait été expulsé du territoire belge ; pour quel motif, on n'a pu le savoir.

Les deux plus petits enfants, des bébés d'un et deux ans, avaient été installés sur un amas de chiffons et traînés sur une misérable brouette.

On a procuré aux malheureux un asile pour la nuit.

**Chronique colombophile.** — Résultat du concours de Paris le 30 mai 1887, offert par la société l'*Eclair Ailé*, établie chez le sieur Denis Desfontaines, 127, rue de Tourcoing. 511 pigeons lâchés à 9 heures, temps favorable, beau départ, vent nord-est. 18 paniers. Convoyeur Joseph Dedoncker.

*1er prix*. Jean-Baptiste Niffle, HPPP; 2e. Jules Lepoutre, HP; 3e, Achin Duquenne, HPP; 4e. A. Vaissier, HPPP; 5e, J. Prime, HP; 6e, Edouard Belvaux, HPPP; 7e, Hazebrouck, HPPP; 8e, Dujardin, HPP; 9e, Jules Lepeutre, HPP; 10e, Ducatteau, HPPP; 11e, Louis Debosque, HP; 12e. Simon Defrenne, H; 13e, Desfontaine, HPP; 14e, Dupont, HPP; 15e, Jean-Baptiste Niffle, HP; 16e, Dujardin, HPPP; 17e, Debril, HP.

18e prix. Em. Maton, HP ; 19e, P. Sarron, H ; 20e, Carbon HPP ; 21e, E. Fichelle, HPPP ; 22e, Ducatteau HPPP ; 23e, Thumery, HP ; 24e, Salembier, HPPPP ; 25e, Plançon, HP ; 26e, D. Desfontaine, HPPPP ; 27e, L. Duvivier HPP ; 28e, L. Renard, HPPOP ; 29e, Dumortier, HP ; 30e, Locufier, HP ; 31e, Derégnaucourt, PP ; 32e, Hazebrouck, PPOP ; 33e, id., PP ; 34e, Simon Defrenne

35e prix, Dewilde, PP ; 36e, Merck ; 37e, Cools PP; 38e, Walrawens, P ; 39e, Duvivier, PP; 40e, Stéphane P ; 41e, Vandebosque, PP ; 42e. Locufier, PP ; 43e, Jules Rabaux, P ; 44e, Delannoy, P ; 45e, Dupont, PP; 46e, Defoort, PP ; 47e, Dewilde, P ; 48e, Guyot ; 49e, A. Lepers ; 50e, Beauwens ; 51e, Hazebrouck ; 52e, Carrette.

Régulateur à M. Jean-Baptiste Niffle à 12 h. 35 m. 31 s., vitesse 973 m. 1.

Dimanche 12 juin, 6e concours de « L'Union Fédérale, » sur St-Just, prix d'honneur 150 fr., organisé chez le sieur Gustave Delplanck, rue Wallon, mise 1,50 fr. Poules facultatives 1, 2, 3, 5 fr. L'inscription des pigeons la veille de 3 à 6 h. 1/2 du soir.

**Lannoy.** — La gendarmerie recherche, depuis quelque temps, les auteurs des différents vols, commis en avril et en mai, à Ascq et à Hem. Dernièrement, l'amie intime de l'un des malfaiteurs a été arrêtée sous l'inculpation de recel.

La personne en question, Amélie L..., se rendait chez une couturière, à qui elle avait commandé une robe, quand le garde-champêtre lui mit la main au collet. Elle fut conduite alors à la gendarmerie. Bientôt elle fit des aveux complets.

Alexandre B..., lui avait donné des pièces de tissus, des robes; des bottines, etc., etc., provenant de ses nombreux vols.

Amélie L.., a été conduite au dépôt.

**Les membres** de l'Association amicale des anciens Elèves des Frères, sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 5 juin, à 11 h. 1/2, au nouveau local de l'Association, 197, rue de Lannoy, maison des Frères.

Ordre du jour : Réception de nouvelles adhésions. — Paiement des cotisations. — Compte-rendu de l'année 1886-87. — Organisation d'une fête et d'une promenade. *Le comité.*

**La Chambre** syndicale des ourdisseurs prie ses membres ainsi que ceux qui n'en font pas encore partie de se rendre à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 5 juin à six heures du soir en son local place de la liberté, 10, à l'estaminet Longré.

**Mouvement du canal de Roubaix.** — Bateaux arrivés : Le *Jeune Victor*, blé, venant de Dunkerque le *Gorgon*, houille, venant de Violaines; *Allez-y voir*, laine, venant de Dunkerque ; *Thérèse*, houille, venant de Beuvry ; le *Superbe*, houille, venant de Meurchin ; *Bien-Aimé*, houille, venant de Bruay ; les *Deux Frères*, bois, venant de Dunkerque ; l'*Europe*, houille, venant de Beuvry ; *la Paix*, houille, venant de Pont-à-Vendin.

**Société de consommation de Roubaix.** — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,57 ; Blanc, 3 livres, 0,50 ; Ménage, 4 livres, 0,57.

### *Au dernier moment*

Achères (Cher). Ma mère était très faible et ne mangeait presque plus, on craignait pour sa vie. On avait essaye tous les remèdes sans résultat, quand on eut recours aux excellentes Pilules suisses; après en avoir pris deux boîtes à 1 fr. 50, elle s'est trouvée beaucoup mieux. Je vous remercie et vous autorise à faire de ma lettre ce que vous voudrez. Ancert Langlois, charron, à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. Signature légalisée. 14879d


## LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 55me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par *Léo Taxil*, est en vente au prix de 10 centimes. Le réclamer au bureau du journal ou aux vendeurs.


# TOURCOING

**Conseil municipal.** — Dix-neuf conseillers assistaient à la réunion de vendredi soir.

La lecture des procès-verbaux des séances des 6 et 7 mai, a pris presque trois quarts d'heure.

M. Dewyn a essayé de soulever à la suite de cette lecture, un nouvel incident, en revenant sur les faits qui se sont passés à la fin de la réunion du 7 mai, mais M. le Maire a déclaré que cet incident était clos et le procès-verbal a été adopté purement et simplement.

M. le maire soumet au Conseil le texte d'une délibération, longuement motivée, à prendre au sujet du projet d'emprunt de 4 millions et des grands travaux précédemment décidés.

Avant le vote, une discussion très vive s'engage entre le maire et M. Bigo, à la suite d'une proposition faite par ce conseiller de réaliser l'emprunt et d'exécuter les grands travaux en deux fois. M. Bigo discute les chiffres sur lesquels le maire s'est basé pour établir les ressources éventuelles et il estime que la situation de la ville ne permet pas de prendre en une seule fois des engagements aussi importants : il demande donc que l'emprunt ne soit réalisé, quant à présent, que pour moitié et soit affecté aux travaux les plus urgents. Cette motion est rejetée et le texte de la délibération est adopté.

Le Conseil prend ensuite les décisions suivantes :

Un projet de travaux de voirie à exécuter dans les rues de Renaix, des Moulins, de Guisnes, du Sentier, de la Fin de la Guerre, Latérale, des Biches, des Phalempins et rues latérales, de l'église N.-D. de Lourdes, le tout exigeant une dépense de 156,500 fr., est renvoyé à l'examen de la commission de la voirie.

L'administration est autorisée à soutenir devant le tribunal civil une action intentée par M. Bertenaire.

Une demande de classement d'une rue entre les rues Victor Hugo et du Flocon sera soumise à la commission de la Voirie.

Des démarches seront faites près de la compagnie du chemin de fer du Nord afin d'obtenir une halte de voyageurs sur la ligne de Menin, au pavé du Blanc-Seau.

La commission de la Voirie aura aussi à étudier le dossier de l'enquête sur les tramways de Lille à Tourcoing.

Le compte administratif et le budget supplémentaire des Hospices sont renvoyés à la commission des finances.

Le procès-verbal de réception des fournitures d'uniformes est homologué.

Puis le conseil s'ajourne à mercredi et la séance est levée à 11 heures.

**Un grand concours** de pigeons voyageurs, le dixième concours national français, aura lieu, sur l'initiative de la société *Union et Progrès*, le 9 juillet prochain sur Bazas (Gironde). Les objets à décerner en prix pour ce concours viennent d'être exposés à la vitrine de la librairie Rosoor-Delattre, Grande-Place. Il sont tous très beaux et de grande valeur. Nous avons remarqué entre autres choses des bronzes « Plus de cartouches » « la Tricoteuse » et le cheval « Boiard », les deux premiers offerts par la ville, et le troisième, un don de M. Charles Jonglez, député.

**Un vol** de quarante francs a été commis au préjudice de M. Henri Catteau, ouvrier couvreur, demeurant rue des Piats. L'auteur présumé est un jeune homme de 18 ans, V. D..., habitant Mouscron, que M. Catteau avait pris comme aide. Mais apprenant que le jeune homme en question avait des antécédents judiciaires, M. Catteau le congédia, il y a quelques jours, et c'est depuis cette époque qu'il a constaté la disparition des 40 francs renfermés dans un coffret.

**Neuville-en-Ferrain.** — La gendarmerie a dressé procès-verbal contre un sieur Denis Dourlenaigne, tisserand, qui a exercé des violences sur la personne de M. Jean-Baptiste Declercq, mannelier.

# LILLE

**Les grandes manœuvres.** — Les dispositions suivantes, en ce qui concerne l'artillerie, sont arrêtées pour les manœuvre d'automne en 1887.

Les batteries marchant avec les corps d'armée, divisions et brigades, se composeront de 4 pièces attelées de 6 chevaux, 2 caissons à 4 chevaux, 1 forge et 1 chariot-fourrage.

Les batteries affectées aux divisions de cavalerie se composeront de 6 pièces, 2 caissons, 1 forge et 1 chariot-fourrage.

**Demain** s'ouvre, à la salle Ozanam rue Voltaire à Lille, l'exposition générale des travaux exécutés par les apprentis et jeunes ouvriers des patronages du Nord et du Pas-de-Calais.

Chaque dimanche, un concert sera donné par une harmonie ou fanfare de la ville dans la salle de l'exposition.

L'exposition se terminera le 26 juin.

**Les feuilles qui poussent.** — Un nouveau journal hebdomadaire illustré et... colorié, Lille-amusant, a fait aujourd'hui son apparition.

Il s'intitule « humoristique, littéraire, théâtrale et de sports ». Espérons que les fondateurs de Lille-amusant comprendront que s'ils veulent rester vraiment « amusants » ils devront écarter soigneusement la politique.

**Nécrologie.** — On annonce la mort de M. Louis Sannier, qui fut pendant quarante-trois ans organiste à l'église Ste-Catherine, enseigna l'orgue et le piano à de nombreuses générations d'élèves.

**L'homme locomotive.** — M. Anselme Colette, l'homme locomotive, le plus fort coureur connu, a engagé le pari de franchir le trajet de Paris à Lille en 30 heures, soit 241 kilomètres.

Il est parti de Paris samedi 4 juin à 9 heures du matin et arrivera à Lille place de la République, à 3 heures après midi dimanche 5 juin. Il fera encore 25 fois le tour de la Place il repartira à Roubaix Grande Place et devra arriver avant 5 heures. Le pari engagé est de 3000 francs.

**Accident grave.** — Un accident assez grave s'est produit jeudi, vers onze heures du matin, dans les ateliers de construction de M. Bacquenville, 111 et 113, rue Colbert. Neuf ouvriers ajusteurs étaient occupés à terminer un bâti de chaine à godets qui se trouvait sur chantier. Tout à coup, le bâti, mal assujetti, glissa, et l'un des ajusteurs Louis Desbons, âgé de 31 ans, eut la jambe prise sous l'un des montants et fracturée un peu au-dessus de la cheville; un second, Victor Dubar, reçut à la cuisse gauche des contusions assez graves; quant aux autres, ils s'en tirèrent sans blessures. M. le docteur Lober a donné les premiers soins aux blessés, qui ont été reconduits chez eux.

## Tribunal correctionnel de Lille

Présidence de M. PARENTY.

*Audience du vendredi 3 juin 1887*

**La chute du ministère.** — Elle a causé bien des ennuis et des désappointements ; elle a même amené sur les bancs de la correctionnelle un brave homme, ami du journal la *Lanterne*, qui, sans elle, serait probablement encore chez lui. Le brave homme dont il s'agit avait reçu des ballots supplémentaires de *Lanternes*, à l'occasion du grand événement qui venait de plonger la France dans les ténèbres. Il était dépositaire et vendeur de ce journal. La recette fut abondante, et comme il se remua beaucoup il eut grand soif. Le pauvre homme but tout le produit de la vente et voilà comment la chute du ministère le ait condamner aujourd'hui à un mois de prison.

**Est-ce un vol, est ce une farce ?** — Les intentions de chacun restent cachées, surtout au tribunal. Il est bien rare d'entendre un aveu sonore sortir de la bouche d'un prévenu. C'est le cas encore aujourd'hui pour trois individus de Croix, Henri Lepers, Florimond Van Bellinghem, et Henri Lecomte qu'un fermier a surpris sur le bord de sa mare à canards.

Les intéressants volatiles pourchassés fuyaient les pierres qui leur étaient lancées de l'intérieur de la propriété et cherchaient un abri à travers la haie sur la rue. Etait-ce une farce, était-ce une tentative de vol ? Aux clairvoyants de trancher le débat.

Ce qui est certain, c'est que trois condamnations, l'une à dix jours, les deux autres à six jours, ont terminé cette chasse à canards domestiques.

**Un incomparable.** — « Il n'y a en pas de pareilles à nous autres, dit la chanson. Henri Boskem, de Roubaix, est persuadé qu'il n'y a pas deux hommes comme lui. C'est pousse par cette folie de l'orgueil personnel, qu'il est amené en correctionnelle. L'autre jour il rencontre des agents et leur dit : « Vous êtes un tas de Pierrots. Ce n'est pas vous qui auriez découvert comme moi tous les vols de Roubaix.

Les agents l'amènèrent au poste. Il est conduit à Lille et condamné à un mois de prison.

**Vol dans les voitures.** — Il était sept heures du soir. La voiture de messageries de Lille à Tourcoing stationnait sur la place du marché aux poulets. Un filou passe et veut emporter un objet. Il est surpris et condamné à trois mois. MAITRE CARRÉ.

# CORRESPONDANCE

*Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.*

Roubaix, 4 juin 1887.

Monsieur Alfred Reboux, rédacteur en chef du *Journal de Roubaix*.

Les incendies des filatures Parent et Lemaire et Masurel privent de leur gagne pain près de mille travailleurs, coup terrible pour la classe ouvrière déjà si éprouvée; j'entends répéter partout : Roubaix est le Manchester de France ! Je ne le conteste pas, mais Roubaix est aussi le refuge des étrangers : Ceux qui connaissent la frontière peuvent voir, tous les samedis, des milliers d'ouvriers se dirigeant vers la Belgique ; les patrons leur font même quelques concessions, beaucoup quittent les ateliers le samedi quelques heures avant la fin de la journée. Le lundi matin on peut voir revenir les mêmes ouvriers avec des vivres pour leur semaine : pain, viande, beurre et presque toujours du tabac de contrebande ou autres objets prohibés; ces ouvriers gagnent de belles pièces cent sous à Roubaix (France) et vont les dépenser en Belgique.

Travaillant au milieu d'eux, je suis à même de juger la chose telle qu'elle le mérite : le nouveau chemin de fer qui reliera toutes les communes de la vallée de l'Escaut ne pourra qu'accroître la population flottante, plaie de la classe ouvrière à Roubaix, il y a même des patrons (le nombre en est très petit heureusement) qui préfèrent ces ouvriers à ceux habitant Roubaix. Je ne vois qu'une chose : « Tout le monde a droit à sa part du soleil qui nous éclaire, » disent les socialistes ; c'est vrai, mais les ouvriers, n'importe à quelle nationalité ils appartiennent, habitant Roubaix, payant les impôts, etc., ne devraient pas être délaissés au profit de la population flottante qui a des avantages à bien des points de vue : un bouton, ils attendront jusqu'au dimanche pour l'acheter en Belgique et on les entend dire en parlant des ouvriers habitant Roubaix, sur un ton ironique : « les Roubaisiens (sic). »

Sans être rédacteur de la *Revanche* ou Déroulédiste, je ne vois rien pour remédier à cet état de choses; à d'autres plus compétents de trancher la question.

Comptant sur votre obligeance pour l'insertion de cette lettre, je vous prie d'agréer. Monsieur le rédacteur, mes salutations empressées.

LOUIS NOTABLE,
manœuvre de teinture.

### PETITE CORRESPONDANCE

*A un lecteur assidu.* — Votre lettre ne peut être insérée, si vous ne nous donnez pas votre nom. Il ne sera pas publié.

**Avis aux membres de la société des « Prévoyants de l'Avenir ».** — Une étude-conférence sera faite sur le mécanisme et l'utilité de cette intéressante société, samedi soir à 8 heures, café *Richelieu*, boulevard de Paris.

Le comité de la 127e section prie tous ses membres d'inviter leurs amis et connaissances à venir à cette soirée.

Le public est également prié de se rendre à l'invitation ci-dessus. La *question sociale* s'adressant à tout le monde. Conferencier, M. Giraud, membre de la société des auteurs dramatiques.

**BOULANGERIE COOPÉRATIVE ROUBAISIENNE** (*Siège rue de Lannoy 86*). — L'administration informe Messieurs les Sociétaires qu'ils ne doivent pas ajouter foi aux bruits qui circulent en ville concernant l'augmentation du prix du pain.

Ainsi qu'il a été convenu dans la dernière assemblée générale, les prix resteront les mêmes tant qu'ils permettront de réaliser des bénéfices.

Malgré la forte hausse survenue sur les farines depuis l'application des nouveaux droits sur les céréales, la Société obtient encore quelques bénéfices, par conséquent les prix ne changeront pas.

Pain de gruau, 3 livres, prix 0,55 c. ; pain blanc, id. 0,50 ; pain de ménage, 4 livres, 0,55.

*Les Administrateurs.*

# NORD

**Les précautions à la frontière.** — Nous avons dit que des troupes avaient été consignées en vue de renforcer, dès le premier avis, le cordon de sûreté formé par la douane et la gendarmerie à la frontière franco-belge.

La situation paraissant s'améliorer en Belgique, on peut prévoir qu'aucun mouvement de troupes n'aura lieu maintenant.

**A la troisième séance** du congrès des Sociétés savantes (section d'archéologie) tenue jeudi à la Sorbonne, M. l'abbé Dehaisne a donné lecture d'un mémoire sur les camps de César d'Avesnelles et d'Etrœungt (Nord). Les retranchements de ce dernier camp sont très caractérisés, ils sont entourés de fossés. Les fouilles faites par les soins de M. l'abbé Dehaisnel ont mis au jour des monnaies romaines, des silex taillés, les traces d'une voie romaine partant du camp et traversant l'Escaut. Le camp d'Avesnelles, situé à une faible distance d'Avesnes-sur-Helpe, est assez bien conservé. On y a trouvé des médailles, des clous et tout récemment les traces des pièces de bois destinées à assurer la solidité des retranchemints. Ces pièces de bois étaient entrecroisées, elles prouvent qu'on se trouve en présence d'un oppidum gaulois occupé plus tard par les légions romaines.

**Terrible explosion à Mazingarbe.** — *Deux victimes.* — Un terrible éboulement s'est produit mercredi vers midi au fond de la fosse n° 7 des mines de Mazingarbe. Deux malheureux ouvriers mineurs, Alfred Aniot, âgé de 22 ans, et Achille Liénard, âgé de 24 ans, ont été ensevelis sous les décombres. C'est seulement après six heures de travail et d'efforts qu'on est parvenu à retirer le cadavre de Liénard; quant à celui d'Aniot, au moment où notre correspondant nous écrit, on ne l'a pas encore découvert. Liénard était père de deux enfants.

# BELGIQUE

**A la Chambre.** — *La ligne de la Meuse.* — C'est M. Woeste qui a pris vendredi la parole.

L'ancien ministre de la justice, parlant au nom de la grande majorité de la droite, a déclaré qu'il était partisan du projet de loi et qu'il désirait le voter, mais sous des réserves significatives. Il a confiance dans le cabinet, dans la sincérité des explications données en sections par le chef du cabinet et par le ministre de la guerre, mais son vote n'est pas un acte de foi dans les projets militaristes de M. Brialmont.

Il votera le projet actuel, parce qu'il ne s'agit pas, dans sa conviction, du projet de M. Liagre, qui conduisait à l'abandon du système de concentration adopté en 1859, mais de conserver, en les mettant à la hauteur des progrès de l'artillerie, des places dont le maintien avait été jugé nécessaire par M. Chazal lui-même en 1859 à titre de têtes de pont et de barrières destinées à arrêter éventuellement, ne fût-ce que quelque temps, une armée étrangère qui voudrait traverser notre territoire. Bref, M. Woeste votera le projet parce qu'il le considère comme un complément du système de 1859.

Il le repousserait, s'il était établi que dans la pensée de l'auteur des plans de fortifications ou de gouvernement, il s'agissait d'adopter un nouveau système de défense nationale amenant nécessairement les fortifications de la ligne de la Sambre après celle de la Meuse et la création de trois armées : l'armée d'Anvers, l'armée de la Meuse et l'armée du Sud.

Voici les points principaux restés obscurs et signalés par M. Woeste :

1° Les fortifications de Liège et de Namur impliquent-elles un changement dans le système de la défense nationale ?

2° Suffira-t-il de 12 à 13,000 hommes pour défendre ces deux places ?

3° Les fortifications en question n'amèneront-elles aucune autre aggravation que des aggravations de dépenses, notamment en ce qui concerne l'effectif de l'armée ?

4° Pourquoi, s'il ne s'agit que d'une barrière, ne se contente-t-on pas de proposer de fortifier l'une des deux places, Liège ou Namur ?

Pourquoi veut-on les fortifier toutes les deux ?

5° Quelle est la portée des réserves faites par quatre généraux éminents au sujet des conséquences qu'entraînerait éventuellement pour l'armée de campagne la défense des places nouvelles proposées par M. Brialmont ?

Enfin M. Woeste a déposé un amendement important garantissant aux habitants des environs de Liège et de Namur, grevés de servitudes militaires, une indemnité basée sur les règles adoptées en 1873 pour les servitudes militaires d'Anvers.

Cet amendement, appuyé par M. Jacobs a donné lieu à un défilé de sous-amendements émanant de MM. Notelteirs et Coomans.

Le debat a failli dérailler à ce moment et un incident a surgi entre MM. De Bruyn, Woeste et Nothomb, qui voulait réagir contre ce qu'il croyait des exagérations.

M. Neujean a pris ensuite la parole, non pas pour prononcer un discours, mais pour essayer de troubler la discussion.

M. Neujean, prenant prétexte de la demande d'éclaircissements faite par M. Woeste, a voulu, par motion d'ordre, mettre le gouvernement en demeure de fournir mardi ces explications. Mais M. Beernaert s'y est refusé, et la motion de M. Neujean, tendant à ajourner le débat à mardi, a été rejetée à une forte majorité.

Par motion d'ordre, M. Fouzeau a demandé, de son côté, que le gouvernement s'explique d'ici à mardi sur les points suivants :

Quels sont les effectifs nécessaires pour : 1° Mettre les têtes de ponts de Liège et de Namur à l'abri d'un coup de main;

2° Conserver à l'armée de campagne les forces qui lui sont nécessaires;

3° Garder Anvers.

Quel nombre de combattants peut donner une mobilisation dans les dix jours?

Incidemment, M. Beernaert a déclaré qu'il considérait le discours de M. Woeste comme celui d'un adversaire du projet, bien que l'honorable membre eût déclaré vouloir le voter.

Le débat ayant été repris, MM. Delebecque et Somzée se sont prononcés en faveur du projet.

Ils se sont déclarés l'un et l'autre partisans d'une augmentation éventuelle de l'effectif et du service personnel. M. Delebecque a développé en outre un certain nombre d'amendements relatifs à l'armement de l'artillerie et de l'infanterie.

Finalement, sur la proposition de MM. Nothomb et De Bruyn, la Chambre s'est ajournée à mardi.

**Les grèves.** — Le calme est rétabli à Bruxelles. Dans la soirée d'hier, il n'y a eu aucune manifestation.

Les mécaniciens et les métallurgistes ont renoncé à la grève.

A Charleroi, la situation s'améliore beaucoup. 1,780 grévistes ont repris le travail. Il ne reste plus maintenant dans le bassin que 3,500 grévistes.

A Chatelineau, on a jeté une bombe de dynamite dans la cour des charbonnages des Pays-Bas. Les dégâts sont insignifiants.

Dans le bassin de Liège, la grève est terminée. A l'usine Cockerill, l'administration ayant refusé de reprendre une cinquantaine de meneurs, il en est résulté une certaine agitation.

**Arrestation de Fauviaux.** — L'agitateur Fauviaux a été arrêté au moment où il allait assister au meeting de Jemmapes. A la suite de cette arrestation, des groupes tumultueux se formèrent devant le local ou siégeait le comité socialiste de Jemmapes. La troupe arriva et, après les sommations légales, la troupe et les gendarmes chargèrent. Il y a eu plusieurs blessés.

**Terrible accident de lampe à pétrole à Anvers.** — Lundi soir à 9 heures, un terrible accident de lampe à pétrole a eu lieu dans le café portant le numéro 33 de la rue Breydel, tenu par M. Waterschout-Van Leemput. La lampe ayant fait explosion, la servante la couvrit de son tablier pour étouffer les flammes. Mais cette mince couverture ayant pris feu elle-même, la femme du patron eut l'imprudence de vouloir tirer le tablier à elle, et dans ce mouvement elle renversa complètement la lampe, dont le contenu brûlant se répandit sur 